

## NOTE D'INFORMATION AVANT PUBLICATION DU T3-24

Montrouge, le 7 octobre 2024

Crédit Agricole S.A. publie cette note d'information avant l'ouverture de la *quiet period* applicable préalablement à la communication de ses résultats trimestriels du 3<sup>ème</sup> trimestre 2024 comme étant un rappel d'informations déjà rendues publiques, dans le cadre de communiqués de presse ou autrement avant ou au cours de ce troisième trimestre.

### 1. EFFETS DE BASE AU T3-23

- **Activités hors métiers** : reprise de la provision pour épargne-logement de +230 M€ en Produit Net Bancaire, et +171 M€ en résultat net part du Groupe.
- **LCL** : reprise de la provision pour épargne-logement de +52 M€ en Produit Net Bancaire et +37 M€ en résultat net part du Groupe.
- **CAPFM** : réorganisation des activités de mobilité (*one-off*) pour +1 M€ en Produit Net Bancaire, -26 M€ en mise en équivalence, +61 M€ en gains et pertes sur autres actifs et -16 M€ d'impôts, soit un total de +19 M€ en résultat net part du Groupe.

### 2. ORIENTATIONS COMMUNIQUÉES

Depuis la publication des résultats du T1-24, Crédit Agricole S.A. a annoncé que le résultat net part du Groupe sous-jacent 2024 dépasserait 6 milliards d'euros.

- **Éléments favorables:**
  - Poursuite d'une bonne dynamique commerciale (conquête de nouveaux clients, taux d'équipement, dépôts hors bilan) se traduisant par une hausse des commissions et des revenus d'assurance
  - Intégration des acquisitions récentes, sources de synergies (ISB, Degroof Petercam, Alpha Associates)
  - Poursuite de la croissance des activités liées à la mobilité
  - CIB bénéficiant d'un meilleur positionnement auprès de ses clients
  - Efficacité opérationnelle structurelle et qualité de l'actif
- **Vents contraires:**
  - Poursuite de la pression sur les marges pour les activités de la banque de proximité et le crédit à la consommation en France
  - Plafond du niveau de la marge nette d'intérêt atteint pour CA Italia

A l'occasion de la publication des résultats du T1-24, Crédit Agricole S.A a annoncé que l'intégration de Degroof Petercam apporterait un résultat net part du Groupe additionnel de +150/200 M€ en 2028 pour Indosuez Wealth Management.

A l'occasion de la publication des résultats du T4-22, Crédit Agricole S.A a annoncé que l'intégration de ISB (former RBC Investor services en Europe) apporterait un résultat net supplémentaire (avant minoritaires) de +100 M€ en 2026 pour CACEIS.

### 3. REVENUS

Lors des publications précédentes, Crédit Agricole S.A. a notamment communiqué les éléments suivants :

- **Assurance**
  - Les revenus d'assurance du S1-24 proviennent à 66% de l'activité d'épargne/retraite et obsèques, 16% de la protection des personnes et 13% de l'assurance dommages (respectivement 79%, 20% et 8% en 2023).
  - Les revenus de l'assurance vie sont principalement basés sur l'amortissement de la *Contractual Service Margin* (CSM) et du *Risk Adjustment* (RA).
  - A la fin du S1-24, la CSM s'élevait à 23,7 Mds€ et le taux d'allocation annualisé était de 8,7% sur la période (8,5% en 2023).
  - Les revenus du T2-24 intègrent un impact d'écart d'expérience positif.
- **Amundi**
  - L'aversion au risque continue de prévaloir sur les différents segments de clientèle, comme au cours des trimestres précédents.
  - Amundi continue d'adapter son offre de produits à cette approche prudente, en mettant l'accent sur les stratégies offrant une certaine protection du capital, comme les obligations, les bons du Trésor et les produits structurés.
  - Ce changement dans le mix produit s'est traduit par une légère érosion des marges au S1-24 vs. 2023.

- **Indosuez Wealth Management**
  - Un effet périmètre impactera les revenus du T3-24 suite à l'intégration de Degroof Petercam depuis le 4 juin 2024. Les revenus de Degroof Petercam s'élèvent à 49 M€ à fin juin-24.
  - L'excédent de liquidité des activités de Wealth Management rend la marge nette d'intérêt dépendante de la variation des taux d'intérêt à court terme.
- **Corporate and Investment Banking**
  - Le premier trimestre de CACIB est généralement le trimestre le plus solide. Il ne faut donc pas le multiplier par quatre pour estimer le niveau des résultats pour l'ensemble de l'année.
  - CACIB continue de bénéficier de son fort positionnement vis-à-vis de ses clients, de son modèle économique résilient et de sa faible dépendance au niveau des taux d'intérêt.
- **CACEIS**
  - CACEIS est une activité qui génère des commissions basées sur les actifs en conservation et les actifs sous administration.
  - L'excédent de liquidité de CACEIS dû aux dépôts de la clientèle rend la marge nette d'intérêt dépendante des taux d'intérêt à court terme.
  - Pas d'effet périmètre attendu au T3-24 dû à l'intégration d'ISB, effective depuis le début du Q3-23
- **Crédit Agricole Personal Finance & Mobility (ex CACF)**
  - Légère amélioration des marges en raison de la réduction continue des coûts de refinancement et de l'effort d'augmentation des taux de crédit.
  - Périmètre comparable T3/T3, la dernière acquisition liée à la réorganisation des activités Mobilité de CAPFM étant intervenue le 3 août 2023, avec la reprise des activités d'ALD/LeasePlan dans six pays européens (soit une différence d'1 mois entre le T3-24 et le T3-23).
- **LCL**
  - Bon équilibre des revenus entre la marge d'intérêt et les commissions (~50 %/ 50%)
  - Au T2-24, les éléments suivants ont été évoqués :
    - stabilisation de la répartition des dépôts de la clientèle ainsi que la reprise des dépôts à vue dans un contexte de consommation modérée.
    - réduction progressive du coût de l'épargne réglementée :
      - ✓ LEP (2,4 Mds€ fin juin 24, avant centralisation de la CDC) : réduction de 5% à 4% à partir d'août-24
      - ✓ Livret A et LDD (resp. 17,1 Mds€ et 10,1 Mds€ fin juin 24, avant centralisation de la CDC) : réduction possible de 3 % à 2,5 % (à partir de février 25)
    - stabilisation de l'activité de crédit immobilier en France et production dynamique de crédits aux entreprises.
    - amélioration du rendement du portefeuille de crédits immobiliers (dépendant du volume de la nouvelle production).
  - L'augmentation de la marge nette d'intérêt de +10,9% au T2-24 (vs. T2-23) intègre des éléments non récurrents. Hors ces éléments, la progression des revenus aurait été de faible pourcentage, à un chiffre.
- **CA Italia**
  - L'activité du T3-23 a bénéficié du succès de l'offre promotionnelle de CA Italia en crédit habitat, qui avait conduit à une forte augmentation de la production de crédits à l'habitat (+50% vs. T3-22).
  - Depuis le T4-23, la marge nette d'intérêt a atteint un plafond (stable T1-24/T4-23 et T2/T1-24).

## 4. COÛTS

- **Effets périmètre**
  - Indosuez Wealth Management : effet lié à l'intégration de Degroof Petercam depuis le 4 juin 2024 (-35 M€ de charges au T2-24)
- **Coûts d'acquisition et d'intégration**
  - Indosuez Wealth Management : les coûts d'acquisition et d'intégration pour 2024 liés à Degroof Petercam sont attendus à c. - 50 M€ (dont - 20 M€ déjà comptabilisés en résultat net des autres actifs et -5 M€ en charges opérationnelles au S1-24)
  - CACEIS : les coûts d'intégration liés à ISB (ex-activités européennes de RBC Investor services) sont attendus à c. -80/-100 M€ en 2024 (dont - 45 M€ comptabilisés au S1-24)

- **Frais de personnel**
  - La hausse du T2-24 intègre -39 M€ de provisions au titre des rémunérations variables chez CACIB et Amundi, liée aux performances de ces deux activités.
- **Autres** : le T2-24 intégrait l'impact de l'accélération des investissements dans la Banque de proximité en France

## 5. COUT DU RISQUE

Lors de la publication des résultats du T2-24, Crédit Agricole S.A a indiqué que son coût du risque (CdR) était stable par rapport au T2-23, ainsi que par rapport à la moyenne des quatre derniers trimestres et a affirmé que la situation actuelle ne montrait pas de signe de détérioration significative dans la qualité de ses portefeuilles de crédit.

- **Banque de proximité** :
  - Portefeuille de prêts immobiliers protégé par le modèle français à taux fixe et un faible taux de chômage en France, par rapport aux précédentes décennies
  - Les PME et professionnels (LCL) ont montré des signes de détérioration, qui semblent liés à un effet de rattrapage dû à l'arrêt progressif des mesures publiques mises en place pendant la crise Covid.
- **Crédit à la consommation** :
  - La hausse du nombre de défauts dans les crédits à la consommation depuis mi-2023, en lien avec le pic d'inflation, a conduit au resserrement des conditions de crédit
  - Depuis, le CdR/encours est en amélioration continue notamment grâce au développement de l'activité automobile, compte tenu d'un niveau de risque structurellement plus faible.
- **Grandes entreprises (CACIB)** :
  - Faible CdR: clients Investment grade en grande majorité, mix géographique diversifié et équilibré.

## 6. AUTRES ELEMENTS IMPACTANT LE P&L

Les participations minoritaires d'Indosuez Wealth Management seront impactées au T3-24 par la finalisation de l'acquisition de Degroof Petercam avec une participation majoritaire de 65% acquise le 4 juin 2024, portée à 78,7% le 26 juillet 2024.

## 7. CAPITAL

- Reliquat de -5 pb lié à la fin des mesures transitoires IFRS 9 en 2025
- Impact Bâle IV globalement neutre pour CASA, divisé en plusieurs étapes :
  - Renforcement des exigences en capital pour les activités de location longue durée : -13pb au T4-24,
  - Implémentation de mesures Bâle IV début 2025 : c. +15 à +16pb (y compris 5 Mds€ RWA liés à TRIM),
  - FRTB en 2026 : impact négatif estimé entre -6 et -7pb.
- Amundi US / Victory capital : léger impact positif en capital.
- Un programme de rachat d'actions pour compenser l'augmentation de capital réservée aux salariés (finalisée le 29 août 2024) a été lancé le 30 sept. 2024, et devrait être terminé au T4-24 ou T1-25.

## 8. AGENDA FINANCIER

- 06 novembre 2024 Publication des résultats du troisième trimestre et des neuf mois 2024
- 16 octobre 2024 *Quiet period* (marchés actions seulement)

## 9. LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE FINANCIERS PUBLIES AU T3-24

- **30/09/2024** : Crédit Agricole S.A. lance un programme de rachat d'actions portant sur un maximum de 15 128 677 actions ordinaires de Crédit Agricole S.A. <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/204243>
- **29/08/2024** : Augmentation de capital 2024 réservée aux salariés <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/203996>
- **08/08/2024** : Mise à disposition du rapport financier semestriel 2024 <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/203812>
- **01/08/2024** : Crédit Agricole S. A. annonce le remboursement de ses Obligations Super Subordonnées perpétuelles Additional Tier 1 (AT1) à Taux Fixe Révisable émises le 27 février 2019 <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/203782>
- **01/08/2024** : Résultats du 2e trimestre et du 1er semestre 2024 <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/203770>

---

### Disclaimer

Les informations, déclarations et opinions contenues dans le présent document sont des rappels d'informations déjà communiquées publiquement. Elles peuvent contenir des déclarations prospectives explicites ou implicites qui, lorsqu'elles existent : (i) reposent sur un certain nombre d'hypothèses, d'attentes, de projections et de données provisoires concernant des événements futurs, (ii) sont soumises à un certain nombre d'incertitudes et à d'autres facteurs, (iii) sont généralement hors du contrôle de Crédit Agricole S.A (ou de toute autre entité du Groupe Crédit Agricole) si bien que les résultats et développements réels peuvent différer sensiblement de ceux exprimés, sous-entendus ou projetés dans le présent document et (iv) ne doivent pas être considérés comme des indicateurs fiables des performances ou des résultats futurs de Crédit Agricole SA, de toute autre entité du Groupe Crédit Agricole, et plus généralement du Groupe Crédit Agricole dans son ensemble.

Aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, n'est faite quant à l'impartialité, la précision, l'exhaustivité ou l'exactitude des informations, déclarations ou opinions contenues dans le présent document, et il ne peut être accordé aucun caractère certain à ces informations, déclarations ou opinions. Ni Crédit Agricole S.A, ni aucune entité du Groupe Crédit Agricole, ni aucun de leurs conseillers ou représentants respectifs, ni aucune autre personne, ne pourront être tenus responsables, de quelque manière que ce soit et quelle que soit la nature de cette responsabilité (que ce soit en raison d'une négligence ou pour tout autre raison), de toute perte résultant de l'utilisation de ce document ou de son contenu ou découlant de ce document de manière générale.

En outre, les informations, déclarations et opinions contenues dans le présent document ne constituent en aucun cas une offre au public en vertu de toute législation applicable, ni une offre de vente, ni une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières ou d'instruments financiers, ni un conseil ou une recommandation relatif à ces valeurs mobilières ou autres instruments financiers, et aucune de ces informations, déclarations ou opinions, en tout ou en partie, ne doit être prise en considération dans le cadre de tout contrat ou d'engagement quel qu'il soit. Tout destinataire de ce document est donc tenu de réaliser ses propres investigations et évaluations indépendantes quant aux risques, aux avantages, à l'adéquation et à la pertinence de toute opération effectuée après la date du présent document. Ce document n'est pas destiné à être distribué ou utilisé par une personne ou une entité dans une juridiction ou un pays où une telle distribution ou utilisation serait contraire à la loi ou à la réglementation.

Crédit Agricole S.A. ne s'engage pas à mettre à jour publiquement le présent document, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.